



AVENUE GEORGES CLÉMENCEAU

La première avenue éclairée à base de leds.

PAGE 7



SALON RÉGIONAL DES MÉTIERS D'ARTS

Figeac, territoire de patrimoine et d'innovation, accueillera l'événement du 27 au 29 mars. PAGES 12 & 13

figeac

notre ville

le bulletin d'informations municipales

février 2015

EXTENSION DE L'IUT



Le pôle restauration est opérationnel depuis début février

PAGES 11



EAU POTABLE

Les travaux de construction de la nouvelle station sont lancés

Ils ont débuté le 2 février par la démolition de la maison située à proximité qui abritait le logement de fonction du responsable de la station et les terrassements. Près de 20 000 m³ de déblais devront être évacués pour araser le talus et mettre le terrain au niveau de la route. Cette phase doit s'achever fin mai.

PAGE 8 & 9

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

Tandis que notre industrie aéronautique crée chaque mois des emplois, ce que nous envient bien des territoires, nous devons aussi développer d'autres emplois et des services : offre éducative renforcée avec l'extension de l'IUT, offre culturelle de qualité, accessibilité du centre ville, déploiement du haut débit, et offre de soins : l'étude en cours sur le "territoire de santé" va nous aider à accueillir de nouveaux médecins.

Si l'économie et l'attractivité de la Ville sont indissociables, l'action de la Commune et du Grand-Figeac l'est également.

Le Maire

"Nous sommes tous Charlie"

Figeac solidaire et mobilisée



Suite aux événements tragiques de début janvier, pour ne pas céder à la pression du terrorisme, la municipalité a fait le choix de maintenir la cérémonie des vœux prévue le vendredi 9 janvier. En hommage aux victimes et pour marquer son soutien aux familles touchées, le Maire avait opté pour la sobriété, décidant de supprimer l'animation musicale d'ouverture et le buffet de clôture. Une affiche "Nous sommes tous Charlie" fut réalisée et placée derrière le Conseil Municipal et les différents intervenants réunis ce soir-là à l'Espace Mitterrand, arborant tous à la boutonnière le slogan "Je suis Charlie".

Le 8 janvier, lendemain de l'attentat contre "Charlie Hebdo", la mobilisation de la population était déjà très forte. Plusieurs centaines de personnes avaient répondu à l'appel lancé la veille au soir par SMS et sur les réseaux sociaux en venant spontanément se rassembler place Vival, devant la Sous-préfecture. Un rassemblement silencieux et chargé d'émotion, ponctué de quelques applaudissements en hommage aux victimes. Ce jour-là, comme le dimanche suivant, brandissant un crayon ou un message "Je suis Charlie" ils étaient venus défendre la liberté d'expression, les valeurs républicaines "Liberté, Egalité, Fraternité" et la laïcité.



©DDM L. Bertoni



Accédez au site de la Ville depuis votre mobile !

Voici le QR code ou Flash code qui vous permettra d'accéder directement à la page d'accueil du www.ville-figeac.fr depuis votre mobile.

Pour cela, votre téléphone doit être équipé d'un appareil photo et d'une application appropriée que vous pouvez télécharger depuis votre moteur de recherche préféré en tapant "lecteurs gratuits de QR code".

figeac

notre ville

février 2015

Une publication de la Mairie de Figeac • Directeur de la publication : André Mellinger • Rédaction/Photos : Mairie de Figeac - Service informations municipales - 46100 Figeac - tél. 05 65 50 05 40 • Publicité : Pub Vision • Maquette : MCV Communication • Impression Fabrègue imprimeur - Saint-Yrieix-la-Perche • Dépôt légal : février 2015 • Ce numéro a été tiré à 6100 ex. sur papier recyclé.



État-civil

Du 11 décembre 2014 au 10 février 2015

naissances

Plume Da Costa ; Adam Muhoza Forestie ; Inaya El Alaoui ; Zia Moura ; Elyne Jacq ; Maëva Hakiza ; Mathis Mage ; Vanina Prunet ; Anna Palégie ; Timéo De Castro.

mariages

30 décembre : Thomas Francoual et Gaëlle Evina Ntolo
02 janvier : Philippe Chotard et Céline Schuck
12 janvier : Laurent Lebel et Sylvie Landréat

décès

Raymonde Lescure ; Marie Benoît ; Louise Cayrouse ; Jeanne Capredon ; Wanda Heitz ; André Bonnefous ; Jean-Marie Alborghetti ; Louis Piccinini ; René Latapie ; Aimé Bérals ; Henri Pradines ; Simone Bérals ; Robert Galan ; René Belvezet ; Marc Gosse ; Alice Féron ; Guy Sabatier ; Marie Chaussade ; Bastien Bayol ; Alberte Forestier ; Angèle Maggio ; Noël d'Ingrado ; Germinal Marin-Gonzalez ; André Tricard ; Jean Cariteau.

vite dit

Objets perdus
Objets trouvésRenseignez-vous auprès
de la Police Municipale

Si vous avez perdu un objet sur la voie publique, adressez-vous **au bureau de la Police Municipale, situé au n° 4 de la rue de Colomb**. C'est là que sont recueillis, enregistrés et stockés tous les objets trouvés que les inventeurs (personnes qui découvrent ces objets) rapportent. À charge pour la Police Municipale de procéder aux investigations nécessaires pour retrouver le propriétaire et pouvoir lui restituer l'objet.

À défaut de restitution à leur propriétaire, le délai de garde puis le devenir de l'objet trouvé se font en fonction de sa nature selon les dispositions de l'arrêté municipal n° 264/12.

Si la majorité des objets (objets de valeur, téléphone portable, argent en numéraire, papiers et objets divers, clés, lunettes...) est conservée durant un an et un jour, certains objets comme les papiers officiels, les cartes bancaires ou vitales ne sont gardés que 15 jours puis sont transmis à l'organisme émetteur.

Pour récupérer un objet, vous devrez prouver que vous en êtes le propriétaire.

Le secrétariat de la Police Municipale est ouvert le lundi de 13h30 à 17h30 et les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Forum jobs d'été
Accompagner les jeunes
dans leur première
recherche d'emploi

Le Point Information Jeunesse organise, en partenariat avec l'Espace Jeunes intercommunal de Figeac et le Centre Social et de Prévention de Figeac, la **10^{ème} édition** du Forum "Jobs d'été" **mercredi 8 avril, de 12h à 18h, à l'Espace Jeunes**.

Un rendez-vous dédié aux 16-25 ans qui recherchent un emploi pour l'été. Au-delà des offres, le Forum propose **des ateliers et des rencontres avec des professionnels**. L'objectif est avant tout d'**aider les jeunes dans leurs démarches** : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche, information sur la législation du travail, etc.

Renseignements : Point Information Jeunesse - 1^{er} avenue Philibert Delprat - 05 65 34 34 49.

Cimetière

Reprise de concessions abandonnées

Sur les 3500 concessions funéraires que comptent les cimetières de la Commune (à Figeac et à Ceint d'Eau), 10 % ont été répertoriés comme étant en état d'abandon car répondant aux critères suivants : tombes dégradées ou caveaux fissurés, non entretenus et envahis par les herbes sauvages.

Selon la loi, "Lorsque après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le Maire peut constater cet état d'abandon par un procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles. Si trois ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le Maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la Commune des terrains affectés à cette concession". Précisons que la procédure de reprise ne peut être engagée que 10 ans après la dernière inhumation faite sur le terrain concédé.

En 2011, la Commune lançait une première procédure qui concernait 56 concessions situées dans le secteur ancien du cimetière de Figeac. Suite aux différents articles parus dans la presse ou sur le site internet de la Ville, quelques familles se sont manifestées et 2 concessions ont été restaurées.

La procédure de reprise a été finalisée en janvier dernier par un deuxième constat d'abandon établi sur site pour les 54 concessions restantes. Après réhabilitation, les terrains en question seront donc à nouveau disponibles à l'achat. La procédure se poursuit jusqu'en 2017-2018.

Renseignements : la liste des concessions concernées est consultable en Mairie auprès du service Cimetière et sur place auprès du gardien.



Relais baby-sitting

Une initiative du Centre Social
et de Prévention

Parents, vous avez besoin de sortir, de vous rendre à une réunion et de faire des démarches... et vous recherchez un mode de garde ponctuel pour votre (ou vos) enfant(s) ?

Lycéens, étudiants, vous êtes à la recherche d'un job occasionnel ou à l'année ? Vous appréciez de vous occuper de jeunes enfants et souhaiteriez utiliser votre temps libre pour faire du baby-sitting ?

Le Centre Social et de Prévention de Figeac offre une solution, le «Relais baby-sitting », et se propose de faire le lien entre les parents et les jeunes intéressés (de 16 ans à 25 ans).

Ce nouveau **service de mise en relation** est **simple et gratuit**, et fonctionne **sur inscription**. Le Centre Social centralise les offres, les demandes et les coordonnées de chacun. En parallèle, il propose aux candidats baby-sitters une formation aux gestes de premiers secours, dispensée par le SDIS, et une sensibilisation à la petite enfance.

Pour en savoir plus, contacter Emilie Berger ou Cendrine Soulat au 05 65 50 05 01

"Midi en France"

Un excellent coup de projecteur sur Figeac et ses environs



L'équipe de Midi en France en repérage à Figeac le 21 janvier dernier.

Du lundi au vendredi en fin de matinée sur France 3, Laurent Boyer et ses six chroniqueurs font découvrir aux téléspectateurs une ville et sa région à travers leurs richesses culturelles, patrimoniales, artisanales, gastronomiques, associatives mais aussi la faune, les métiers ou les actions en direction des animaux.

Une émission de découverte donc mais aussi de proximité et de convivialité puisque, chaque semaine, l'équipe va à la rencontre des habitants qui sont souvent les meilleurs ambassadeurs de leur région. L'occasion de remettre un ou plusieurs "Sourire de France" à des hommes ou des femmes qui, par la qualité de leur accueil, l'excellence du service, participent avec enthousiasme et passion à l'attractivité et la renommée du territoire.

Deux jours de direct à Figeac les 16 et 17 mars

Contacté par la production de l'émission, André Mellinger a accepté que l'équipe de télévision installe son plateau à Figeac durant deux jours. **Lundi 16 et mardi 17 mars, place Vival, à partir de 10h15 seront tournés les deux directs, suivis de l'enregistrement des émissions diffusées mercredi, jeudi et vendredi à 10h50.** Chacun pourra assister à l'enregistrement des émissions et faire partie du public.

Ces 5 émissions de 54 mn, entre interventions en plateau et reportages tournés en amont, placeront Figeac et ses environs sous les projecteurs. Une excellente promotion à quelques semaines de l'ouverture de la saison estivale !



L'animateur Laurent Boyer et les chroniqueurs de l'émission

vite dit

Foire exposition L'édition 2015 se prépare...

La 23^{ème} édition de la Foire Exposition de Figeac se déroulera **du 12 au 20 septembre**. Tous les trois ans, cette vitrine du dynamisme économique du département est le rendez-vous incontournable de la rentrée. En 2012, elle avait attiré près de 20 000 visiteurs.

En novembre, pour succéder à Roland Gareyte et Michel Lavayssière, **le Comité d'organisation a élu Serge Richard au poste de Président.**

Ce dernier connaît bien les rouages de la manifestation. Il a en effet participé aux 7 dernières éditions et fut notamment responsable de l'animation et commissaire.

A ses côtés, depuis déjà 3 mois, les membres du Comité d'organisation et les bénévoles s'activent pour préparer l'événement en collaboration avec les services techniques de la Ville.

Depuis le début du mois de février, **le bureau de la Foire Exposition, installé au n° 8 de la place Champollion, accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, les commerçants, artisans et entreprises souhaitant participer.** Ils peuvent y retirer leur dossier d'inscription (également en téléchargement sur le site www.ville-figeac.fr) et obtenir tous les renseignements liés à la manifestation et à l'organisation de leur stand.

Pour tout renseignement :
tel. : 05 65 50 27 50
port. : 07 80 47 41 03
foireexpositionfigeac@orange.fr

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Avenue Georges Clémenceau

La première avenue éclairée à base de leds



Le chantier courant février : dissimulation des réseaux

L'opération de réaménagement de l'avenue Clémenceau, pilotée conjointement par la Ville de Figeac et la Communauté de Communes du Grand-Figeac, a débuté en octobre 2014. Après une pause pendant les fêtes de fin d'année, le chantier a repris mi-janvier. La partie souterraine du projet, contrôlée par les services techniques de la Ville, concernait les travaux de dissimulation des réseaux aériens (électricité, téléphone et câble) qui sont aujourd'hui terminés. Le projet est entré dans une phase plus « visible » avec la mise en place du nouvel éclairage public, suivie des aménagements de voirie, qui sont désormais de compétence intercommunale.

Depuis début mars, l'entreprise Larren Réseaux procède en effet à la pose des nouveaux candélabres sur le côté gauche de l'avenue en montant vers la Gare où, plus tard, le trottoir sera élargi pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ce nouvel éclairage public sera réalisé à base de leds, une première pour Figeac. Cette technologie moins consommatrice d'énergie permettra à la collectivité de faire d'importantes économies d'électricité. De plus, le



système sera équipé d'un variateur pour régler l'intensité de la lumière en fonction de l'heure et réduire encore la facture (de 25 à 50 %).

Depuis peu, les élus étudient une autre piste qui diminuerait de 10 % supplémentaires la consommation d'électricité sur cette avenue. Il s'agit d'un revêtement de chaussée de couleur claire qui absorbe moins la lumière qu'un bitume classique noir et, du même coup, permet de diminuer la puissance des leds. Ce procédé innovant est expérimenté par la Ville de Limoges depuis quelques années sur une portion du périphérique et semble plutôt concluant. A suivre...

Une nouvelle réunion publique pour dévoiler le projet voirie définitif

Ces derniers mois, la Ville et la Communauté de Communes ont affiné leur réflexion sur la circulation des véhicules et la réorganisation du stationnement. Deux variantes avaient en effet été proposées par le cabinet Getude et présentées aux riverains en septembre dernier : l'une à double sens, l'autre à sens unique, l'incidence portant sur le nombre de places de stationnement. **En mars**, le projet définitif sera présenté aux riverains lors d'une nouvelle réunion publique.

Cette seconde phase du projet - accessibilité de l'avenue (mise aux normes des trottoirs) et aménagements de sécurité voirie (plateau traversant au carrefour avec l'allée Victor Hugo) - **devrait débuter fin avril pour s'achever mi-juillet.**

vite dit

Route de Brive

Un cheminement piéton réaménagé pour la sécurité de tous



Alertée par les agents du service Espaces Verts sur la difficulté à entretenir en toute sécurité la haie située en bordure de voirie, la municipalité décidait en fin d'année dernière de réaménager le cheminement piéton qui longe la RD 840 en direction de Brive. Courant décembre, l'entreprise Jarrige a procédé à l'arrachage de la haie au profit d'une double lisse en bois. Au sol, des arbustes ont été plantés sur une toile tissée. En complément, l'association Regain a nettoyé le talus. Prochainement, l'aménagement sera finalisé par le service Espaces Verts de la Ville qui complètera le paillage par du BRF et rafraîchira le revêtement de l'allée en castine. Coût total de l'opération : 10 411 € HT.

Cet aménagement qui rend plus sûre la circulation des piétons sur ce secteur a été très bien accueilli par les riverains.

vite dit

Frelons asiatiques

Au printemps, c'est le moment idéal pour piéger les reines

Le frelon asiatique est connu pour être un redoutable prédateur des abeilles. Pour limiter sa prolifération, les apiculteurs recommandent de piéger les reines fondatrices à la sortie de l'hiver au moment où, seules rescapées de la colonie de la saison précédente, elles sortent pour se nourrir et construire le premier nid dans lequel elles élèveront les futures ouvrières.

Entre début mars et fin avril, c'est donc le moment idéal pour mettre les pièges en place dans les jardins ou sur les balcons. Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer une bouteille en plastique, de découper le tiers supérieur et de le retourner dans la partie inférieure. Verser ensuite à l'intérieur 10 cm d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles), et de sirop de cassis.

Un geste simple et très efficace qui permettra d'enrayer la création d'une colonie d'environ 3000 à 4000 individus. Au-delà du mois d'avril, les pièges seront inefficaces car la colonie sera constituée et installée dans le nid définitif.

SMIRTOM de la région de Figeac

Distribution de sacs poubelle campagne 2015

Comme chaque année, le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères distribue **gratuitement** des sacs noirs (pour les déchets non valorisables) et des sacs transparents (pour les déchets recyclables) aux habitants de Figeac résidant en centre ville ainsi qu'à ceux équipés de conteneurs collectifs.

La distribution se déroulera dans les locaux du SMIRTOM, lieu dit "Le Causse" (à côté de la déchetterie), **du 7 au 30 avril**, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Les sacs seront remis sur présentation d'un justificatif de domicile récent.

Pour plus de renseignements, contacter le SMIRTOM au 05 65 34 50 74.

Eau potable

Les travaux de construction de la nouvelle station sont lancés



Construite en 1971, la station d'eau potable de Prentegarde, route d'Aurillac, n'est aujourd'hui plus adaptée à une exploitation moderne. Depuis 2009, suite au diagnostic du bureau d'études IRH, les élus, en lien avec les services techniques, travaillent sur le projet d'une nouvelle usine de traitement. Pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires, sécuriser l'alimentation en eau potable de la Commune et faire face aux évolutions démographiques du territoire, la municipalité a décidé en 2013 de construire une nouvelle usine sur le site. Un chantier complexe puisque, durant les travaux, l'actuelle station doit continuer à fonctionner. Il vient de s'ouvrir et doit durer un peu plus de deux ans.

Les travaux ont débuté le 2 février par la démolition de la maison située à proximité qui abritait le logement de fonction du responsable de la station et les **terrassements**. Près de 20 000 m³ de déblais devront être évacués pour rassembler le talus et mettre le terrain au niveau de la route. **Cette phase doit s'achever fin mai.** Ensuite, **17 mois seront nécessaires pour construire et équiper la nouvelle station**, qui ne sera mise en service qu'après une période obligatoire d'observation d'environ un an. Si les tests sont positifs, l'Agence Régionale de Santé délivrera son « feu vert » et le basculement de la nouvelle usine sur le réseau de distribution d'eau potable pourra être effectué.

Suivront les travaux de démolition de l'actuelle station puis la construction des deux réservoirs de stockage de 2 500 m³ chacun. En cas de pollution accidentelle du Célé, ils permettront d'assurer l'alimentation en eau potable de la Commune pendant 48 h.

Rappelons que suite à un appel d'offre, c'est la société OTV qui a été retenue pour concevoir et réaliser la nouvelle station dont les bâtiments ont été dessinés par

le cabinet d'architectes figeacois Charras-Casadepax. Un projet associant différents atouts : la performance et l'ergonomie des équipements, le développement durable et une parfaite intégration dans le site.

A leurs côtés pour suivre le bon déroulement des travaux, Antoine Soto, adjoint chargé de l'urbanisme, de l'environnement, de l'eau potable et de l'assainissement, Michel Lavayssière, conseiller délégué aux travaux publics (voirie-réseaux) et les services techniques municipaux. Chaque semaine, ils participent à une réunion de chantier sur site.

Comme la station d'épuration des eaux usées reconstruite en 2011, **la nouvelle station de traitement d'eau potable ouvrira ses portes au public et aux scolaires.** Tout un volet pédagogique a en effet été prévu par le concepteur pour permettre à chacun de comprendre le cheminement de l'eau, captée dans le Célé, jusqu'à son robinet. L'idée est également de sensibiliser la population à la fragilité de la qualité de l'eau de la rivière qui reste le seul point de captage et donc la seule ressource en eau de la Commune.

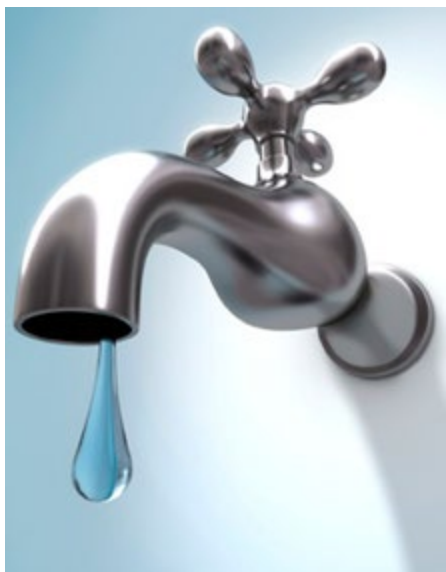
Le plus gros investissement jamais réalisé par la Ville

Cette opération, d'un montant de 7 213 106 € HT - la plus importante jamais réalisée après la construction de la nouvelle station d'épuration - a été rendue possible grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau qui a accordé à la Ville une avance de 2 280 000 €, remboursable sans intérêt, et une subvention de 573 897 €. Le reste de la somme sera entièrement à la charge de la Commune.

Un investissement lourd mais devenu indispensable pour assurer l'alimentation en eau potable sur la Commune durant les 40 prochaines années.

Prix de l'eau :

Une augmentation en 2015, stabilisée d'ici 3 ans



Face à l'importance de l'investissement, la municipalité s'est trouvée confrontée à la problématique :

comment assurer le financement de cette opération en limitant au maximum la répercussion sur le prix de l'eau ?

Pour l'accompagner dans cette réflexion, la Ville a missionné le bureau d'études spécialisé "Horizon 2015". Ce dernier a réalisé différentes simulations sur le montant de l'augmentation du prix de l'eau et sa répartition qui ont permis d'identifier le niveau de redevance à atteindre pour équilibrer le budget annexe de l'eau potable.

La première décision a donc été de voter une participation du Budget Principal (soit 1 039 605 €) sur le reste à financer par la Ville. Ce fut chose faite lors du Conseil Municipal du 6 décembre 2013.

La deuxième décision a été de fixer une augmentation du prix de l'eau qui resterait dans la moyenne de l'Agence de l'Eau.

Rappelons que le prix de l'eau est établi comme suit :

- ▶ la part fixe correspond à l'abonnement. Elle est identique pour tous quelle que soit sa consommation
- ▶ la part variable est calculée en fonction du nombre de m³ consommés

La solution optimisée, adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal le 12 décembre 2014, a donc été de porter :

- la part fixe de 25 € à 27,50 € dès 2015.
- la part variable de 1,478 € HT/m³ à 1,508 € HT/m³ en 2015, 1,535 € HT/m³ en 2016 et 1,586 € HT/m³ en 2017.

Une hausse progressive, étalée sur trois ans, pour atteindre une stabilisation hors inflation en 2018.

Dans les prochains mois, les élus poursuivront en commission la réflexion sur la faisabilité d'un tarif social de l'eau et la mensualisation de la facturation.

Le projet présenté aux riverains



Afin de présenter le projet, le planning prévisionnel et les contraintes inhérentes au chantier, les riverains et les maires des Communes situées en amont ont été conviés à une réunion publique le 22 janvier dernier salle Roger Laval.



Aux côtés de M. le Maire et des élus en charge du dossier, étaient présents les représentants d'OTV, l'architecte M. Casadepax, l'entreprise Capraro, chargée du génie civil et les techniciens du service de l'eau.

Face aux questions des riverains présents concernant les éventuelles nuisances du chantier, OTV et ses partenaires ont précisé qu'elles seraient réduites au maximum en termes de bruit, la période la plus sensible étant les premiers mois de terrassement.

Côté circulation sur la RN 122, les perturbations seront minimales : aucune déviation ne sera mise en place, seuls quelques jours de circulation alternée avec feux tricolores sont prévus.

vite dit

Espace Jean Jaures Des sanitaires publics entièrement automatisés



Depuis mi-décembre, l'Espace Jean Jaurès, situé au débouché de la passerelle piétonne, est doté de sanitaires publics entièrement gratuits pour les usagers, accessibles à tous (normes PMR) et dont l'entretien est entièrement automatisé.

Pour répondre aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France et intégrer au mieux ce bloc préfabriqué dans le site, les abords ont été particulièrement soignés par le service Espaces Verts de la Ville.

Au-delà de la réponse apportée aux usagers du parking, du square pour enfants ou encore du skate parc, cet équipement constitue un plus pour le secteur qui accueille ponctuellement des manifestations grand public comme "Célé'té". Il fait également partie des critères à respecter dans le cadre du label Grands Sites Midi-Pyrénées.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Extension de l'IUT

Le pôle restauration est opérationnel depuis début février



Vingt ans après son ouverture, l'IUT de Figeac poursuit son développement. Pour répondre à la demande croissante de formation et à l'augmentation des effectifs, une première extension a été réalisée en 2006 et une seconde a été lancée début 2014. Après un an de travaux, le nouveau restaurant de l'établissement a été inauguré et a servi ses premiers repas le 2 février dernier.

Situé à l'entrée du site, le bâtiment de 800 m² est équipé d'une cuisine de production, d'une vaste salle à manger et dispose d'une terrasse plein sud avec une vue imprenable sur la ville.

Baptisé "Le Célé", le nouveau restaurant s'inscrit dans une **démarche d'amélioration de la vie étudiante. Sa gestion a été confiée au CROUS (*)**, dans le cadre d'une convention de partenariat pluriannuelle signée avec la Ville de Figeac, le Département du Lot et l'Université Toulouse-Jean Jaurès, **ce qui permet de garantir aux étudiants figeacois une prestation de qualité au même prix que celle proposée aux étudiants des campus toulousains.**



400 repas par jour pourront y être servis ; des repas complets à 3,20 € et des prestations de cafétéria

Le bâtiment a été financé dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2007-2013 à hauteur de 2,5 M €. Sa construction s'inscrit dans le programme d'extension-rénovation de l'IUT dont le coût total de 4,6 M € est partagé entre l'Etat (1,55 M €) la Région Midi-Pyrénées (1,52 M €) le Département du Lot (765 000 €) et la Ville de Figeac (765 000 €).



A proximité du restaurant et de la résidence universitaire, **un parking a été aménagé et financé par la Ville. Quarante nouvelles places** de stationnement sont désormais disponibles.

En parallèle, les travaux du pôle innovation & recherche se poursuivent. Le bâtiment, implanté en prolongement de l'atelier de GMP, devrait être terminé début mars.

Pour finir, le chantier concernera la réhabilitation de certains locaux existants : la transformation de l'ancien restaurant en locaux d'enseignement dont une salle informatique et un laboratoire de langues. Enfin, la rénovation du foyer des étudiants et quelques travaux pour améliorer l'accessibilité seront réalisés. Le tout devrait être opérationnel fin avril.

(*) Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Toulouse - Midi-Pyrénées, dans le cadre des missions confiées par l'Etat, agit pour l'égalité des chances entre les jeunes qui accèdent à l'enseignement supérieur par l'attribution d'aides directes (bourses) et d'aides indirectes (restauration, logement).

L'Université du Mirail rebaptisée Université Toulouse-Jean Jaurès

Il y a quelques mois, l'Université Toulouse-le Mirail changeait de nom. Comme tous les autres sites et campus rattachés à cette université toulousaine, l'IUT de Figeac est aujourd'hui une composante de l'Université rebaptisée Toulouse - Jean Jaurès. Un nom fédérateur autour de valeurs telles que la laïcité, la tolérance ou encore la lutte contre les inégalités.

vite dit

La Pintre Les anciens appartements de la Gendarmerie transformés en logements étudiants

Au printemps, les gendarmes quitteront leurs logements de la Pintre pour s'installer à Panafé.

La Ville, propriétaire des locaux, réfléchit depuis plusieurs mois à leur réutilisation. Situés à proximité de l'IUT et relativement vastes (2 à 3 chambres), il semble en effet intéressant de les transformer en logements étudiants à proposer à la colocation. Une offre qui, sur le marché public comme sur le marché privé, n'existe pas à Figeac et pour laquelle il existe une demande.

Dernièrement, suite à une visite du site de la Pintre, la directrice du CROUS Midi-Pyrénées a confirmé que, **dans le cadre d'un nouveau partenariat entre la Ville et le CROUS, une expérimentation pourrait être lancée pour réaménager huit de ces appartements. Ils seraient meublés et proposés à la location à la rentrée 2015.**

Si l'essai est concluant, d'autres logements pourraient être rénovés.



Salon Régional des Métiers d'Art

Figeac, territoire de patrimoine et d'innovation, accueillera l'événement du 27 au 29 mars

Les métiers d'art, des savoir-faire exceptionnels

Le terme générique de "Métiers d'Art" englobe **217 métiers différents** : du maître verrier au calligraphe en passant par l'enlumineur, l'ébéniste, le céramiste, le tapissier, le bijoutier, le coutelier, le ferronnier d'art, le tailleur de pierre, etc. **Des artisans passionnés**, hommes et femmes, qui travaillent selon des techniques ancestrales tout en utilisant les technologies les plus modernes. Qu'ils œuvrent pour la conservation et la restauration du patrimoine ou dans le domaine de la création, **ces métiers sont au cœur du patrimoine français.**

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Midi-Pyrénées organise tous les deux ans un Salon des Métiers d'Art dans l'un des huit départements de la région. Cette manifestation permet de mettre en lumière les savoir-faire d'artisans venus des quatre coins de Midi-Pyrénées dans un lieu patrimonial de premier plan. Après l'Abbaye de Moissac (Tarn-et-Garonne) en 2011 et la Cité de Saint-Lizier (Ariège) en 2013, c'est Figeac, labellisée Ville d'art et d'histoire depuis près de 20 ans et Grand Site Midi-Pyrénées depuis 2009, qui a été choisie pour accueillir la 8ème édition du Salon.

En 2015, les JEMA (*) ont pour thématique "Territoires de l'innovation". Un axe repris lors du Salon régional qui se déclinera autour de **trois pôles thématiques**, répartis sur **plusieurs sites** :

"L'univers Mode et Maison"

à l'Espace François-Mitterrand

Métiers présentés : ébéniste, tapissier décorateur, maroquinier, bijoutier, modéliste, céramiste...

"Les Arts Graphiques"

à l'annexe du Musée Champollion et à la salle dédiée aux ateliers pédagogiques

Métiers présentés : enlumineur, photographe, relieur, restauratrice de papier, calligraphe, sérigraphe, graphiste)

"Les Métiers du Patrimoine"

à la salle Balène

Métiers présentés : restaurateur d'œuvre d'art, sculpteur sur bois, peintre en décor, doreur...

D'autres métiers (tailleur de pierre, forgeron, ferronnier d'art, tourneur sur bois...) seront présentés **en extérieur** pour des raisons de sécurité ou de bruit, **sous chapiteaux place de la Raison**

Le Salon 2015 est organisé en partenariat entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot, la Maison de l'Artisan et la Ville de Figeac. Il rassemblera **70 à 80 artisans d'art**, qui, sur leur stand, **proposeront des animations**, parfois étonnantes, et **des démonstrations de leur savoir-faire.**

Des **ateliers**, en lien avec les trois thématiques, seront également organisés sur les différents sites : poterie, fabrication de bijoux, linogravure, reliure d'art, calligraphie, sculpture sur bois, fabrication et pose d'enduits...

Plusieurs établissements scolaires proposant des formations en métiers d'art seront également présents, comme l'Ecole des Métiers du Lot (taille de pierre et intervention sur le patrimoine bâti), le Lycée Saint-Etienne de Cahors (photographie, graphisme, arts appliqués) et d'autres établissements de Midi-Pyrénées. L'occasion pour le public et notamment les jeunes de découvrir des métiers souvent peu médiatisés.

(*) Journées Européennes des Métiers d'Art



Infos pratiques

- Le Salon est ouvert à tous **vendredi, samedi et dimanche de 10 h à 18 h**. La journée du vendredi sera dédiée en priorité aux établissements scolaires avec des animations et ateliers pédagogiques spécifiques.
- L'entrée est **gratuite** (y compris la participation aux ateliers).
- Le programme détaillé de la manifestation est disponible sur le site www.ville-figeac.fr



En 2011, le salon se tenait à Moissac



©Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn-et-Garonne

©Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Tarn-et-Garonne

vite dit

Musée Champollion Les Écritures du Monde

Programme des vacances de Pâques

Pour les prochaines vacances scolaires, le musée Champollion propose aux enfants (à partir de 5 ans) des visites guidées et des visites-jeu ludiques et pédagogiques. Le dimanche, une visite est dédiée aux familles pour que petits (à partir de 2 ans) et grands aient plaisir à visiter le musée ensemble !



©Musée Champollion - Les Écritures du Monde

Le service du Patrimoine de la Ville et le musée Champollion mobilisés pour l'événement

Ils ont concocté un programme d'animations et de visites guidées (*) spécifiques :

- ▶ **Vendredi 27 mars (public scolaire) :**
 - **visites guidées** du musée, couplées avec un **atelier de linogravure et de calligraphie**
 - **ateliers de découverte des métiers** (taille de pierre, vitrail...) en collaboration avec des artisans
 - **visites découvertes du patrimoine** de la ville
- ▶ **Samedi 28 et dimanche 29 mars (tout public) :**
 - **visite guidée du musée** à 14h30 (entrée musée payante, visite guidée gratuite)
 - **visite guidée "A la découverte de Figeac"**, à 16h (gratuit)
Une visite pour s'initier à Figeac, son histoire et sa richesse architecturale
 - **visite guidée "30 ans de réhabilitation du centre-ville"** à 10h30 (gratuit)
Comment restaurer le patrimoine bâti d'une ville ? Comment le mettre en valeur ? Avec quels outils ? Pour qui ? Un retour sur plusieurs opérations de réhabilitations à travers le centre-ville.
 - **visite guidée "De chantier en chantier : les artisans mettent en valeur le patrimoine"** à 14h30 (gratuit - 2 circuits différents)
Comprendre et restaurer un objet, un décor, un escalier, inventer un ornement... Découvrez petits et grands chantiers de restauration et de mise en valeur du patrimoine en compagnie des artisans.

A l'occasion du Salon :

- le musée Champollion sera ouvert de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
- l'espace Patrimoine ouvrira ses portes le samedi et le dimanche de 14h à 18h

(*) Les visites et ateliers sont assurés par des guides-conférenciers agréés par le Ministère de la Culture dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire.

- mardi 14 avril : visite guidée "Champollion et l'Égypte" à 10h30
- jeudi 16 avril : visite jeu "Le mystère de la momie" à 10h30
- jeudi 16 avril : visite guidée du Musée d'histoire et des Salons du Puy à 10h30
- dimanche 19 avril : visite famille "Les supports de l'écrit" à 10h30
- mardi 21 avril : visite guidée "La naissance des écritures" à 10h30
- jeudi 23 avril : visite jeu "Le prince au nez cassé" à 10h30

Renseignements et inscriptions à l'accueil du musée ou au 05 65 50 31 08.

"Espoir en tête"

Le Rotary Club de Figeac se mobilise pour la recherche sur les maladies du cerveau

Depuis 2005, les Rotariens français ont noué un partenariat avec la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau (FRC). Chaque année, la projection d'un film en avant-première dans des centaines de salles permet de rassembler près d'1 million €. Cette somme est remise à plusieurs laboratoires français dont les projets ont été retenus par le conseil scientifique de la FRC (recherches sur la maladie d'Alzheimer, de Parkinson, la sclérose en plaques ou les tumeurs cérébrales). Depuis 2008, The Walt Disney Company est aux côtés des Rotariens et assure la médiation et la communication nationale de l'événement.

A Figeac, le Rotary Club se mobilise et invite le public à **soutenir cette action en assistant à la projection en avant-première du dernier film de Disney, "Cendrillon", mardi 17 mars à 20h30 au cinéma Charles Boyer** (séance unique). Sur les 15 € du billet d'entrée, 8,50 € seront reversés pour la recherche, le solde étant consacré aux frais de projection.

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents conseillers municipaux disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

Élus Renouveau pour Figeac

Dans le dernier bulletin, une lettre sur le surcoût de la réfection du centre social a été publiée. Au maître d'ouvrage d'expliquer le dépassement de 28 % du marché initial de travaux (192 793 € HT au lieu de 150 853 € HT) que nous avons déploré en conseil municipal où l'avenant conclu par le Maire pour ce chantier fut officialisé.

Dans ce contexte, il s'agit de définir les bonnes priorités pour le budget communal car nous devons déjà contribuer aux nouveaux besoins du Grand-Figeac : création d'un service commun d'urbanisme, déploiement d'un réseau de communications électroniques, etc.

Quant aux études conduites par la Mairie, certaines sont menées en catimini comme celle pilotée par une société d'expertise financière à laquelle les élus d'opposition n'ont pas pu participer, le 19 janvier après-midi. Emploi des deniers publics à des fins partisanes ? Quelle transparence à l'égard de ceux qui représentent 57 % des votants du 30/03/14 !

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat, Aurélie Barateau

Élus Vivre Figeac

Une maison de santé à Figeac, pourquoi pas ?

Nous l'avons inscrite dans le programme de Vivre Figeac comme une des possibilités pour pallier la désertification médicale qui guette notre territoire à assez court terme. Mais, pour être une solution efficace, elle doit résulter d'un véritable travail de concertation avec les acteurs de terrain et les usagers, sans omettre la question des naissances sur le territoire. La réunion du 16 janvier laisse planer quelques inquiétudes : beaucoup de discours laissant peu de place au débat, sages-femmes et usagers oubliés.

Pourtant un point très positif : la présence massive des acteurs de la santé qui ont émis des pistes intéressantes. De quoi faire mentir tous ceux qui dénoncent l'inertie et la non-implication des professions médicales.

Notre vœu : de vraies solutions concertées et non préétablies par une poignée d'élus, seules garantes d'une offre de santé pérenne sur notre territoire.

Les conseillers municipaux : Chantal Bergès, Philippe Brouqui, Patricia Gontier et Stéphane Dupré

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Réunions publiques, concertation avec les acteurs de santé, nous sommes à l'écoute des Figeacois, comme nous nous y étions engagés.

Il nous faut maintenant, avec des budgets resserrés, préparer les investissements qui seront à réaliser durant le mandat.

Certains sont une nécessité : sécuriser notre alimentation en eau potable pour les décennies à venir, en est une.

Pour le reste la tâche ne sera pas aisée. Des choix devront être effectués, qui traduiront vos priorités : éducation, emploi, santé, sécurité, environnement.

Les commentaires des uns et des autres seront sans doute nombreux, voire contradictoires, au cours du débat d'orientations budgétaires, il est fait pour cela ; mais comme le prévoit la loi, c'est au Maire qu'incombe la responsabilité, après avis des commissions, de proposer au Conseil Municipal le projet de budget qui sera voté en séance publique.

Soyez assurés que la Majorité municipale, avec son Maire, travaille à ce projet de budget avec le souci du meilleur service au plus juste coût.

Le Maire : André Mellinger.

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Christine Gendrot, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie. Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Marta Luis, Marie-Claire Luciani, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVE PUBLICITAIRE